

# LÂCHE PAS TA BOUÉE !

Action de prévention et de réduction des risques sur la santé et la qualité de vie liés aux consommations d'alcool et de drogues sur les Rives du Rhône



Rapport d'activités

Novembre 2018

## Table des matières

1. Rappel du contexte.....	3
2. Acteurs impliqués et structure de fonctionnement.....	4
3. Action de prévention et réduction des risques par les pairs .....	5
4. Aménagement.....	14
5. Financement.....	17
6. Perspectives de déploiement .....	19
7. Position du comité de l'association la Barje .....	20
8. Conclusion .....	20
9. Annexe : Revue de presse 2018.....	21

# 1. Rappel du contexte

Depuis plusieurs années, les Rives du Rhône connaissent un engouement grandissant, notamment chez les jeunes qui y sont présents en nombre durant l'été. Ces lieux, de la place de l'Île sur la promenade des Lavandières à la Pointe de la Jonction sont très fréquentés. Depuis 2015, ce sont plusieurs centaines de jeunes et des familles (parfois jusqu'à plus de 2'000 personnes par jour) qui sont présents en groupe pendant une grande partie de la journée sur les berges, principalement dans le quartier de la Jonction.

Sur impulsion de l'association La Barje et de l'association pour la reconversion vivante des espaces (ARVe), tenant chacune une buvette associative sur les berges, les différents acteurs publics et privés se sont concertés et ont procédé à un état des lieux durant la fin de l'été 2015 avec l'aide des intervenants pairs de la Promenade des Lavandières qui sont intervenus à plusieurs reprises sur le périmètre allant de la place de l'Île jusqu'à la Pointe de la Jonction.

Il a été constaté les faits suivants :

- Un très grand nombre de jeunes sont présents sur place, plusieurs centaines durant tout l'été, toute la journée et jusqu'au soir ;
- Parmi ces jeunes, un grand nombre s'alcoolise, consommant de l'alcool une grande partie de la journée (durant la semaine également) ;
- Parmi ces jeunes, un grand nombre consomme du cannabis. Les intervenants pairs ont compté un samedi après-midi, plus de 50 joints circulant parmi ces groupes de jeunes ;
- L'absence de points d'eau sur le sentier des Saules peut induire des risques de déshydratation et une forte alcoolisation des usagers ;
- De nombreux comportements à risques liés aux consommations et à la baignade dans le Rhône ont pu être constatés ;
- Un nombre de déchets importants, malgré le renforcement de la collecte des déchets par la Ville ;
- L'action concertée sur ce territoire est complexe, le Rhône étant sous la responsabilité de l'État et les rives sous la responsabilité de la Ville de Genève.

Face à ces constats partagés, les acteurs concernés ont décidé de mettre en place un dispositif de prévention et de réduction des risques par les pairs afin de réduire les risques liés aux consommations, à la baignade dans le Rhône et aux nuisances liées à l'attrait des lieux durant l'été. Ce choix a été confirmé par des visites effectuées dans les villes de Bâle (bords du Rhin) et de Zürich (bords de la Limmat) montrant qu'une approche préventive comportementale complétée par une approche structurelle sur les aménagements avaient amené à un usage raisonné des rives, une cohabitation apaisée des différents usagers et une réduction des conduites à risque liés principalement aux consommations d'alcool, de cannabis et autres substances psychotropes illicites (cocaïne, extasy, etc.).

Ainsi, la Barje engage depuis 3 ans 12 jeunes de 18 à 30 ans chargés d'aller à la rencontre des jeunes, seuls ou en groupes, et des usagers des rives du Rhône afin de sensibiliser, prévenir, responsabiliser et réduire les risques liés aux consommations et à la baignade sur ce territoire.

En 2017, ce sont plus de 4200 discussions entre pairs qui se sont tenues durant l'été, dont 2/3 concernant directement la santé, les consommations et les prises de risques associées. En 2018, été particulièrement chaud, les intervenants pairs ont mené plus de 6610 discussions auprès des usagers des rives du Rhône.



Les rives du Rhône rencontrent donc plusieurs problématiques qui se superposent :

- Les modes de consommations d'alcool et de drogues des jeunes sur l'espace public
- La baignade en eaux-vives en milieu urbain ;
- L'aménagement, l'usage et la gestion de l'espace public.



## 2. Acteurs impliqués et structure de fonctionnement

- Association ARVe
- Association la Barje
- Bâtiment des Forces Motrices
- Brasserie des Halles de l'Île
- Département du Territoire (DGEau)
- Service de l'aménagement urbain et de la mobilité – Ville de Genève
- Service de la Jeunesse – Ville de Genève



- Equipe de prévention et d'intervention communautaire –Point Jeunes – HG
- Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme – Carrefour Addictions (FEGPA)
- Police municipale – Ville de Genève
- Police cantonale
- Rafting loisirs
- Transports publics genevois (TPG) : dépôt de bus

Le fonctionnement du dispositif est assuré par l'association la Barje qui coordonne et pilote l'action Lâche pas ta bouée. L'association ARVe collabore à l'action de façon active et des collaborations sont mises en place avec les services et acteurs ci-dessus. Tous les acteurs cités ci-dessus participent au groupe de réflexion en se réunissant en début de saison pour établir les fonctionnements à mettre en place et en fin de saison pour permettre un bilan des actions menées et des problématiques rencontrées. Selon les besoins, le groupe de réflexion peut se réunir plus souvent. Il est coordonné par l'association la Barje. Un sous-groupe de travail est constitué afin de mettre en place l'intervention par les pairs. Il est constitué des acteurs spécialisés dans la jeunesse ou dans le territoire concerné : le SEJ, l'EPiC, la FEGPA, l'ARVe et la Barje.

## 3. Action de prévention et réduction des risques par les pairs

### 3.1. Dispositif 2018

L'action Lâche pas ta bouée ! s'est déroulée cette année du 19 juin au 31 août. Les intervenants ont assuré une présence bienveillante sur la rive gauche du Rhône allant de la place de l'Île, la Promenade des Lavandières à la pointe de la Jonction.

Une équipe de 3 pairs a été présente tous les jours de beau temps de 14h à 22h sur ce territoire d'après un itinéraire fixé d'après les besoins en termes d'usage des lieux (après-midi récréatifs, afterworks, débuts de soirée), les espaces étant habités différemment et par des populations diversifiées suivant les horaires et les lieux. Les besoins sont ainsi différenciés.

Les déplacements se font à pied, l'équipe est mobile tout en assurant un stand relai grâce au vélo cargo. Du matériel de prévention et de réduction des risques est distribué. Le matériel fait également office d'outil de médiation pour faciliter l'entrée en lien avec les usagers (eau, pommes, cendriers de poche, préservatifs, black box, sniff packs, flyers sur les produits psychotropes, flyers sur la baignade en eaux-vives, crème solaire, etc.).

### 3.3. Profil des intervenants, recrutement et formation des équipes

Le recrutement des jeunes pairs a été assuré par la Barje et les TSHM du Service de la Jeunesse de la Ville de Genève. Les équipes ont été constituées de jeunes issus des milieux suivants :

- Jeunes du quartier ayant une connaissance fine des groupes de jeunes présents sur les rives ;
- Etudiants à la Haute Ecole de Travail social ;
- Anciens intervenants expérimentés.

Ce sont ainsi 12 jeunes, des 3 profils ci-dessus qui ont travaillé ensemble par équipe de 3, chacun des profils étant représentés pour chaque intervention :

- Profil 1 : jeunes du quartier
- Profil 2 : étudiants HETS/HEDS
- Responsable d'équipe.

Un point d'attention est également mis pour avoir des équipes mixtes.

En 2018 ce sont 9 garçons et 3 filles entre 19 et 32 ans qui ont travaillé. Il a été plus difficile de recruter des filles cette saison. Cela peut s'expliquer par la majorité de garçons que l'on retrouve habituellement dans le public touché par les travailleurs sociaux hors mur.



### 3.4. Formation et encadrement

Cette année, la formation des intervenants pairs a relevé de plusieurs aspects : la formation théorique initiale a été assurée par la FEGPA-Carrefour Addictions, de même que la formation pratique (jeux de rôles). Des modules de formation continue ont également été organisés durant l'été. Ils ont été animés par le Planning familial et par Nuit Blanche. Les intervenants de la FEGPA sont également venus sur le terrain pour un après-midi d'observation pratique.

L'encadrement des intervenants pairs a été assuré par l'association la Barje en collaboration avec le Service de la jeunesse (TSHM) et le coordinateur de l'ARVe. Un débriefing hebdomadaire s'est tenu chaque jeudi durant toute la période d'intervention. Ces débriefings permettent de revenir sur les difficultés rencontrées, de construire des modes d'intervention en équipe, de clarifier les rôles et responsabilités et d'assurer un suivi régulier des intervenants. Ils sont jugés très utiles par les intervenants-pairs qui ont confirmé leur nécessité lors du bilan de fin de saison.

### 3.5. Axes d'intervention 2018

Ci-dessous les « vignettes », tirées des retours en débriefing et d'observation sur le terrain par les encadrants, synthétisent des situations que les pairs peuvent rencontrer. Elles ne sont bien sûr pas exhaustives.

#### Prévenir les risques liés aux consommations

Les pairs se servent du matériel pour entrer en relation avec les populations, le snif pack est un exemple d'outil de réduction des risques qui permet d'entrer en dialogue et d'agir directement sur les risques liés à la consommation.

*Un intervenant pair repère un groupe de personnes âgées d'environ 30-40 ans à côté des WC de la buvette A la Pointe entrain de consommer de la cocaïne. Un premier contact avait été établi par les pairs avec les personnes de ce groupe lorsqu'elles se promenaient sur le sentier. Les pairs leurs parlent de la consommation de cocaïne et leurs proposent des « snif pack ». Les jeunes gens sous substances ont le dialogue facile et sont encore réceptifs au message de réduction des risques associé au snif pack, ils acceptent le matériel et remercient les pairs de leur présence.*

Les risques de déshydratations liées à la consommation d'alcool sont exacerbés avec le contexte très ensoleillé des rives du Rhône. Chaque année les pairs distribuent de grande quantité d'eau en rappelant aux riverains l'importance de s'hydrater et de veiller sur les personnes seules ayant consommé.

*Un riverain habitué vient informer les pairs que quelqu'un dort en plein soleil sur un ponton, couverts de vêtements chauds. Les pairs vont à sa rencontre. Les pairs lui parlent et l'humidifie avec un spray d'eau pour voir s'il réagit. L'homme se réveille. Il explique avoir consommé une grande quantité d'alcool et accepte l'eau proposée par les intervenants pairs. Après discussion, il enlève ses couches d'habits et parvient à quitter le ponton en remerciant les pairs.*





### Informer et prévenir les risques liés à la baignade en eaux vives

L'information concernant les risques liés à la baignade en eaux vives et la distribution en plusieurs langues du flyer de prévention sur la baignade dans le Rhône permet également aux intervenants d'apporter des éléments de connaissance utiles aux usagers des rives et baigneurs, notamment aux personnes ayant peu de connaissance de ces éléments. En ce sens, le fait d'avoir des intervenants parlant plusieurs langues est très utile. Il est évident que la réduction des risques liés aux consommations et l'information sur la baignade vont de pair pour réduire les accidents. Les intervenants ont été également attentifs aux personnes ou groupes de personnes parlant des langues étrangères. En effet, il est observé que les cas de noyades touchent dans leur grande majorité des personnes d'origines étrangères, notamment des touristes ou des personnes fraîchement arrivées à Genève. Grâce à leurs présences sur les lieux, les intervenants pairs ont également une bonne expertise des problématiques rencontrées. Ils ont par exemple remonté les dangers liés aux différences de courant et de débits dans le Rhône en fonction du barrage, informé les usagers et suggéré qu'un système visuel soit mis en place pour informer du débit et du courant.



### Faire cohabiter des populations et favoriser une ambiance agréable

Les pairs de profil 1 ont l'avantage d'être bien intégrés dans le quartier et de connaître la plupart des habitués. Ils sont la plupart du temps légitimés par ceux-ci par leur statut d'« insider » du quartier et d'intervenant. Cette double posture associée au travail d'encadrement des équipes (travail de distanciation, limite de l'intervention, appui sur le collectif, travail de réseau) permet aux intervenants de désamorcer des petits conflits naissants et de rappeler les usages respectueux des lieux tout en étant très bien accueillis du public.

*Un homme alcoolisé demande à charger sa baffle à la buvette A la Pointe mais ce n'est pas possible. L'homme se fâche et s'énerve. De plus en plus agressif, il crie sur les gens et est menaçant avec le public. Un des pairs qui connaît l'habitué des lieux s'approche pour lui parler et lui propose de l'eau. L'homme jette son verre d'eau. L'intervenant lui explique que les pairs sont à disposition s'il a besoin de quelque chose. L'homme se calme accepte un second verre d'eau, qu'il boit tranquillement tandis qu'un intervenant lui parle. Les 2 autres intervenants en profitent pour appeler un ami de l'homme présent sur place afin qu'il reste avec lui, l'éloigne de la buvette et s'assurent que son ami prenne soin de lui.*

*Un début de conflit surgit entre deux personnes usagères des lieux avec lesquelles les intervenants pairs ont déjà discuté les jours précédents. Ils sont alcoolisés. Le ton monte et les hommes semblent prêts à passer aux mains. La promenade est pleine de monde et un début de bagarre semble imminent. Un des pairs du quartier connaît les protagonistes, il entre en discussion avec eux. Son intervention et le fait qu'elle soit légitimée aux yeux des protagonistes ainsi que la présence des collègues pairs aident à désamorcer le conflit naissant. Après la discussion, le groupe se sépare et chacun repart dans sa direction.*



### Les pairs comme relai

Les pairs sont en première ligne pour faire le lien vers le réseau socio-sanitaire. Les situations appellent parfois des interventions que les pairs, étant non professionnels, ne sont pas à même de prendre en charge. Ils servent alors de relai ou d'informateurs.

*Les intervenants pairs repèrent un jeune homme qui semble inanimé des canettes de bières autour de lui. Le jeune homme semble en coma éthylique. Un homme est à côté, il apparait que c'est son père qui est également alcoolisé. Les intervenants pairs lui proposent d'appeler une ambulance, le père s'y oppose. Un étudiant en médecine présent sur place fait les tests de reflexe au jeune homme. L'étudiant préconise également une ambulance mais le père refuse toujours. Face à cette situation, le jeune homme est mis en position latérale de sécurité et gardé sous surveillance.*



## Favoriser la solidarité entre usagers du lieu

Les risques liés à la baignade en eaux-vives et les bonnes pratiques à suivre sont relayés par les pairs. Elles sont de mieux en mieux assimilées par les riverains et les habitués. Une solidarité entre usagers a été relevée. Les riverains sollicitent les pairs ou se mobilisent entre eux pour venir en aide à une personne en détresse.

*Un homme habitué du Rhône, connu des pairs et souffrant apparemment de troubles psychiques, se jette tout habillé dans le Rhône sous les yeux des riverains. Les riverains interpellent les pairs. Avec l'aide de riverains, les intervenants aident à sortir l'homme de l'eau.*

*Un homme connu des pairs en raison de sa présence régulière est seul au bord de l'Arve derrière la Pointe. Il semble préparer un barbecue mais n'a rien à griller. Un des intervenants le remarque et l'informe du danger de faire du feu à cet endroit inapproprié, car le sol est très sec et un incendie pourrait se déclencher très rapidement. L'homme acquiesce et interrompt son activité. Un peu plus tard les intervenants remarquent de la fumée provenant de cet endroit, ils avertissent un de leur collègue près du lieu qui éteint le feu avec des jerrycans d'eau avec l'aide des collaborateurs de la Pointe, tandis que les pompiers sont informés. Les pompiers arrivent sur place et prennent l'homme en charge. Le feu a pu être arrêté à temps.*





### 3.6. Statistiques 2018

Cette année la météo a été particulièrement clémente. Les pairs ont presque travaillé tous les jours du mois de juillet et seuls quelques jours du mois d'août ont été interrompus pour cause d'intempéries. La fermeture du bord du lac aux Eaux-Vives pour les travaux de la plage a également eu pour conséquence un report de population sur les rives du Rhône, ce qui a probablement amplifié la densité et la promiscuité sur le territoire réduit des rives du Rhône à la Jonction.

Cette année les discussions ont encore augmenté avec un total de 6610 discussions. Nous entendons par discussions avec le public des échanges sur une thématique et non simplement un échange de contact ou une distribution de matériel avec les salutations d'usages.

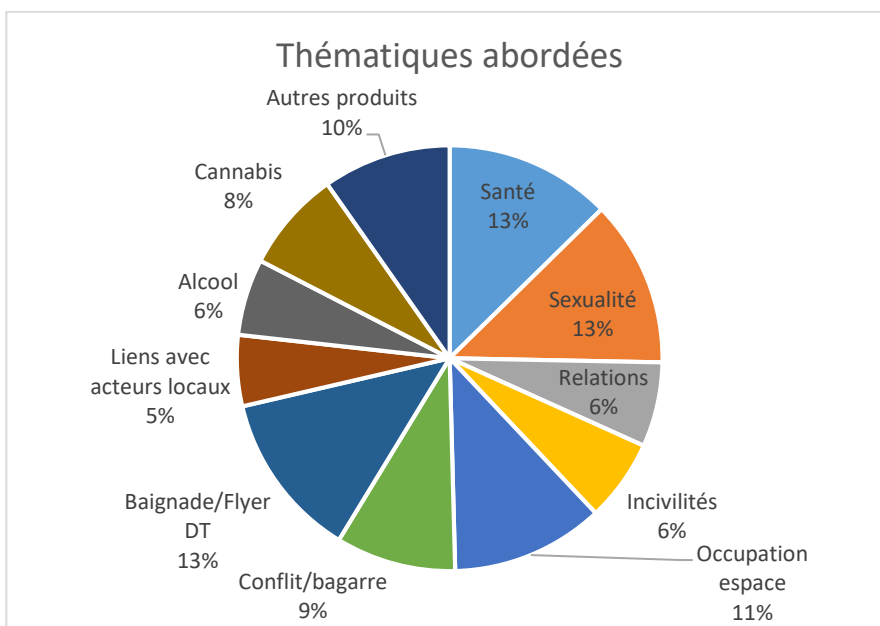
*Nombre de discussions/Nombre de jours travaillés par les intervenants pairs*

PERIODE	MI-JUIN	JUILLET	AOÛT	TOTAL
<b>JOURS TRAVAILLES</b>	9	30	23	<b>62</b>
<b>DISCUSSIONS AVEC LE PUBLIC</b>	910	2950	2750	<b>6610</b>

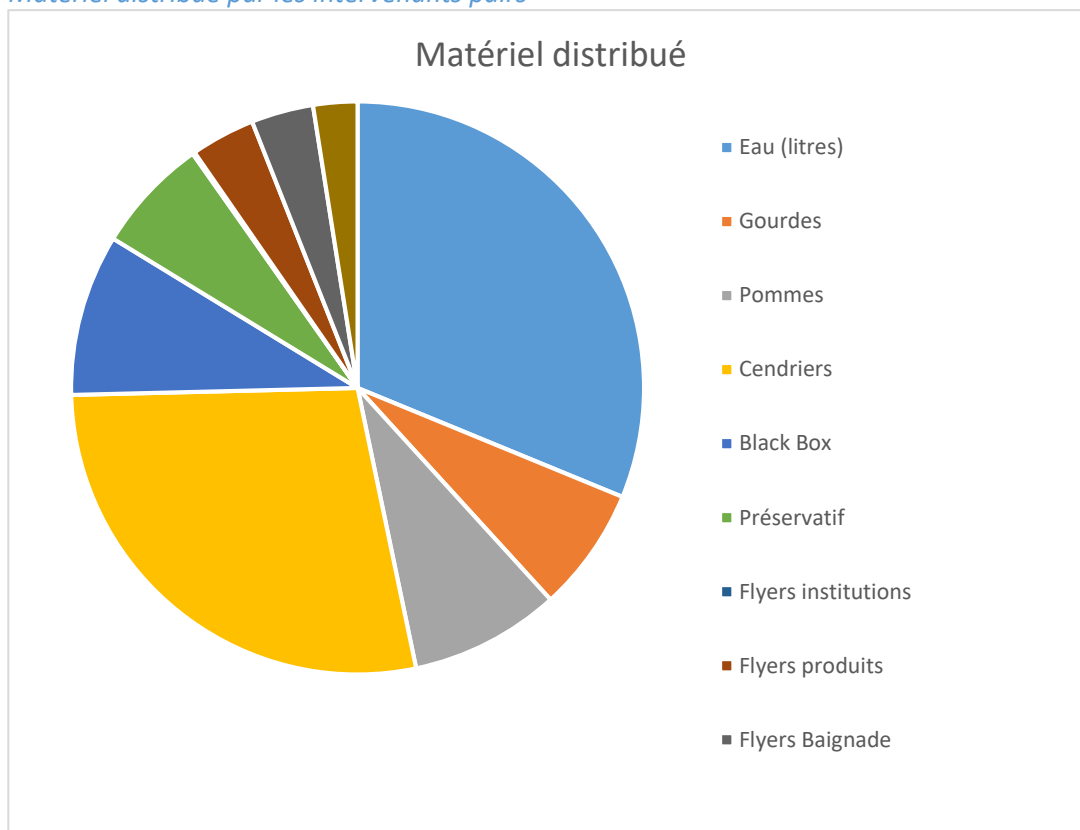
Les intervenants pairs ont assuré 110 discussions par jour, ce qui est un chiffre nettement plus élevé que les années précédentes en rapport d'une part avec l'augmentation du nombre d'usagers et d'autre part avec la connaissance du public de l'action permettant un accueil proactif du public. Il est observé également la dynamique d'équipe très pro-active qui s'est mise en place cette année chez les intervenants pairs qui ont été beaucoup plus mobiles que les années précédentes.

*Thématiques abordées auprès des usagers*

Les intervenants pairs abordent différentes thématiques, répertoriées par grandes catégories. Les discussions englobent évidemment différentes thématiques simultanément. Méthodologiquement il n'est pas possible pour les pairs d'isoler chaque sujet abordé. Le tableau ci-dessous indique donc des tendances en s'appuyant sur le nombre d'occurrences positives (les pairs ont relevé la thématique) et négatives (ils ne l'ont pas relevée). Nous observons que les thématiques autour de la santé touchent cette année 50% des discussions avec les usagers des rives du Rhône, ce qui est assez similaire que les autres années (santé générale, consommations d'alcool, de cannabis, de cocaïne et d'autres substances).



Matériel distribué par les intervenants pairs



Le matériel distribué sert d'outils de médiation ou de supports à des informations précises sur des substances ou des institutions.

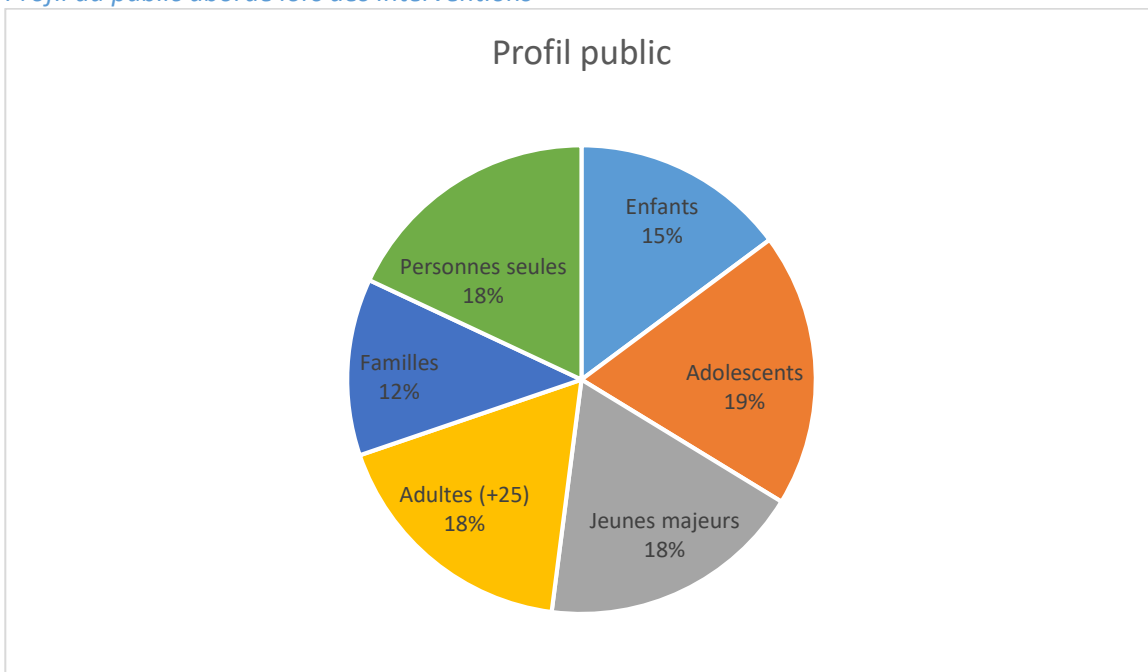
MATERIEL	NOMBRE DISTRIBUE
EAU	2955 litres
GOURDES D'EAU	665
POMMES	805
CENDRIERS	3000
BLACK BOX	865
PRESERVATIF	800
FLYERS DIVERS PRODUITS	350
QUIZZ ALCOOL	70
REGLETTE ALCOOL	35
SNIFF PACK	75
CHEWING GUM TABAC	65
FLYERS BAIGNADE	940

### Langues parlées lors des interventions



La langue parlée majoritairement par les intervenants est le français puis l'anglais et l'espagnol. Notons toutefois que les indications de langues étrangères dépendent grandement des langues connues par les intervenants et ne peut constituer un indicateur en soi.

### Profil du public abordé lors des interventions



En 3 ans, nous observons une évolution dans le profil du public abordé. En effet, si la première et deuxième année, le public était majoritairement jeune (adolescents et jeunes adultes), cette année, le public est plus diversifié. Ceci correspond aussi à une appropriation plus généralisée des rives du Rhône par le tout public, familles notamment.



## 4. Aménagement

Le volet structurel de l'action Lâche pas ta bouée ! s'articule autour d'un diagnostic et d'une réflexion entre les porteurs de l'action et les Services municipaux et cantonaux concernés par le périmètre. L'objectif de ce volet est d'identifier les besoins en termes d'aménagement et de dispositifs d'accompagnement de l'usage de cet espace public et de déterminer la manière de remédier aux éventuelles lacunes conformément des prérogatives de chaque acteur.

### Objectifs

- Diagnostique
- Réflexion sur l'impact des aménagements sur le vivre-ensemble et la sécurité des usagers
- Poursuite des pistes d'actions identifiées en 2017
- Définition de nouveaux objectifs
- Définition et implémentation de mesures et d'actions sur le terrain

### Acteurs

- Action Lâche pas ta bouée (LPTB)
- Canoë Club de Genève (CCG)
- Police municipale (APM) – Ville de Genève
- Police cantonale (PCG) – Canton de Genève
- Service de l'aménagement (SAM) - Ville de Genève
- Service Voirie ville propre (VVP) - Ville de Genève
- Service logistique et manifestation (LOM) – Ville de Genève
- Service incendies et secours (SIS) – Ville de Genève
- Département du territoire (DT) – Canton de Genève
- Transports publics genevois (TPG)

Le diagnostic effectué lors de la préparation de la saison 2018 a révélé la nécessité de poursuivre le développement des aménagements et dispositifs d'accompagnement identifiés les années précédentes. Du fait de la forte pression sur le territoire, causée par l'affluence estivale, les défis auxquels fait face ce périmètre et plus particulièrement le sentier des Saules demeurent nombreux malgré les adaptations entreprises :

- Exigüité du territoire et vivre-ensemble
- Gestion des déchets
- Nuisances olfactives (barbecues) et sonores (dispositifs sonores individuels, rassemblements nocturnes)
- Sécurité de la baignade
- Signalétique

Le constat a révélé la difficulté auxquelles font face les services publiques afin de développer davantage leurs actions, soit par manque de moyens soit du fait de blocages administratifs et judiciaires. De ce fait aucune adaptation majeure n'a pu être entreprise en 2018 par les différents Services concernés par le secteur. Néanmoins, certains dispositifs ou actions mises en place les années précédentes couplés à certaines mesures déployées en cours de saison ont permis quelques améliorations :

- Le DT a poursuivi son travail d'information et sensibilisation du grand public à la baignade, relayé sur le terrain par les intervenants pairs par la distribution des flyers de prévention. En outre, une collaboration avec la buvette À la pointe a été développée afin de déployer chaque jour une signalétique indiquant aux baigneurs la dernière sortie avant la jonction du Rhône et de l'Arve. Sous la forme d'oriflammes, cette signalétique a été installée et rangée chaque jour par le personnel de la buvette. Ce test apprécié par le public a permis d'attirer l'attention et d'apporter une information indispensable en termes de sécurité de la baignade. Les dispositifs de sécurisation de la baignade (bouées) sur le Rhône n'ont pu être renouvelés en 2018 du fait d'un blocage administratif et judiciaire.
- Les polices municipales et cantonales ont intensifié leur présence sur le terrain dans la mesure de leurs capacités. Des patrouilles mixtes ont été déployées permettant de travailler sur les axes de la prévention mais également de la répression face aux incivilités.
- D'une manière générale, les services de sécurité et de secours ont pu voir leurs interventions à l'extrémité de la pointe de la Jonction facilitées grâce à l'accès direct par le dépôt à ciel ouvert des TPG. Pour rappel, cet accès a été rendu possible grâce à la médiation entreprise en 2017 par l'action LPTB entre les TPG et les SIS.
- Le Service VVP a renouvelé les dispositifs de tri et de collecte des déchets présents en nombre sur le sentier. Les incivilités liées aux déchets relèvent davantage des comportements individuels que de lacunes en termes d'infrastructure.
- Le Service de l'aménagement n'a pas pu intervenir sur le terrain, leur projet d'aménagement faisant toujours l'objet d'un recours administratif au début de l'été.

#### 4.1. Signalétique

Comme à l'été 2017, l'action a pu déployer sa propre signalétique le long sentier des Saules. Cette signalétique vise les objectifs suivants :

- Mettre en évidence les infrastructures existantes
  - Points d'eau
  - WC
  - Collecte et tri des déchets
  - Parkings pour vélos
- Accompagner le travail de terrain des pairs, appuyer leur présence par un code couleur commun
- Présence visuelle afin d'habiller le territoire, diminuer le sentiment d'isolement
- Inciter les comportements individuels positifs



## 4.2. Blocages administratifs et judiciaires

À l'été 2018, deux aménagements majeurs prévus par les administrations étaient en attente d'un jugement du tribunal administratif suite à différents recours de voisinage ; l'aménagement du sentier des Saules par le SAM et l'aménagement de pontons publics et de dispositifs de sécurisation de la baignade sur le Rhône par le DT.

Le jugement rendu pendant l'été a donné raison aux voisins contre les autorités, coupables selon les juges d'un manque de planification globale du périmètre de la pointe de la Jonction. Ce jugement rend donc impossible toutes action prévue par ses administrations à court terme, renvoyant chaque Service à un travail de planification concerté et opposable aux tiers. Les projets d'aménagements devront donc s'inscrire dans un outil de planification (PLQ ou Plan de site) englobant la création du futur parc en lieu et place de l'actuel dépôt à ciel ouvert des TPG. Le développement d'un tel outil repose sur une procédure s'étalant sur une période de trois à cinq ans.

Face à cette situation et à l'impossibilité de déployer de nouveaux aménagements favorisant un accompagnement des pratiques à court terme, le travail de terrain des pairs, soit le volet comportemental de l'action LPTB, paraît être la principale mesure d'accompagnement actuellement disponible pour les prochaines années.

## 5. Financement

### 5.1. Bilan financier 2018

L'action Lâche pas ta bouée ! nécessite pour une intervention de mi-juin à fin août sur les rives du Rhône l'engagement de 12 jeunes fonctionnant chaque jour avec une équipe de trois présente de 14h à 22h.

L'action est pilotée et menée par la Barje en collaboration avec la buvette A la Pointe gérée par l'Association pour la reconversion vivante des espaces. De même, elle bénéficie de partenariats institutionnels avec Point jeunes (Hospice général), le Service de la jeunesse (Ville de Genève) et la FEGPA (Carrefour Addictions) qui mettent du temps de travail professionnel à disposition. Afin de parvenir à l'équilibre financier cette année, la Barje, avec l'accord de la Ville de Genève a réaffecté une partie de sa subvention octroyée pour son dispositif d'insertion socioprofessionnel auprès des jeunes à l'action Lâche pas ta bouée !, ceci affecte légèrement son autre projet social.

Bilan 2018 - Lâche pas ta bouée				
Projet :	Lâche pas ta bouée	Durée du action :	juin-août 2018	
Association :	Association La Barje	Date :	18.02.2019	
<b>Bilan comptable 2018</b>				
<b>Dépenses</b>	<b>Salaires interventions</b>			<b>52 531.00</b>
	Salaires			48 031.00
	Intervention collaborateurs de l'ARVe (forfait)			4 500.00
	<b>coordination, suivi et direction du projet</b>			<b>20 000.00</b>
	mandat à l'Association la Barje (correspond à un 20% de temps de travail)			20 000.00
	<b>formation</b>			<b>0.00</b>
	Formation octroyées par la FEGPA, Nuit Blanche, Planning familial			offert
	<b>matériel</b>			<b>3 183.00</b>
	T-shirt, sacs, black box, etc.			3 183.00
	Pommes (offertes par la DGEau)			offert
	Gourdes (offertes par les SIG)			offert
	<b>Locaux (formations et réunions)</b>	locaux mis à disposition par les institutions		<b>0.00</b>
	Mis à disposition par les institutions et par la Barje			offert
	<b>Temps de travail des collaborateurs des institutions sociales pour le pilotage et suivi du projet</b>			<b>0.00</b>
	Epic			offert
	FEGPA			offert
	Service de la Jeunesse - TSHM	10% de temps de travail		offert
			<b>sous-total :</b>	<b>75 714.00</b>
	<b>Frais administratifs et gestion des RH</b>	12%		<b>9 086.00</b>
			<b>TOTAL :</b>	<b>84 800.00</b>
<b>Recettes</b>	<b>Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie-DES</b>			<b>30 000.00</b>
	Ville de Genève			15 000.00
	Département territoire DGEau			11 550.00
	Fondation genevoise souhaitant garder l'anonymat			20 000.00
	TEAMCO			20 000.00
	SIG			500.00
			<b>sous-total :</b>	<b>97 050.00</b>
	<b>Fonds affectés Lâche pas ta bouée 2019</b>			<b>12 250.00</b>
			<b>TOTAL :</b>	<b>84 800.00</b>



## 5.2. Recherches effectuées et pistes de pérennisation de l'action

À ses débuts, l'action Lâche pas ta bouée ! (anciennement PPMS) a été largement soutenue par les fonds publics (cantonaux, communaux et fédéraux) ainsi que privés en tant que projet pilote. Cependant, aucune subvention pérenne n'est à ce jour obtenue et les financements publics se sont largement réduits de même que les fonds privés dont certains soutiennent l'innovation, mais n'entrent pas en matière sur la pérennisation.

Les fonds doivent être trouvés chaque année pour pouvoir mener l'action à bien. Cet état de fait fragilise fortement la gestion du projet, il est en effet impossible de prévoir sa reconduction d'année en année et de capitaliser sur l'expérience acquise.

En outre, les financements étant complexes à trouver dans leur entièreté, il a été nécessaire depuis 2017 de réduire le champ d'intervention de Lâche pas ta bouée ! afin de réaliser des économies. Ainsi, la période d'intervention au préalable de début juin à fin septembre a été raccourcie de mi-juin à fin août. À cela s'ajoute chaque année, une incertitude qui plane sur la tenue de l'action, certains fonds ne donnant leur réponse qu'en juin. Par conséquent, les différents acteurs impliqués et l'équipe restent en attente de la confirmation du financement jusqu'à quelques jours avant le démarrage de l'action pour savoir si celle-ci aura bien lieu. Cette situation n'est pas tenable à long terme, pour les acteurs du territoire, pour la Barje en tant que recruteur et employeur et pour les intervenants pairs eux-mêmes.

Comme indiqué plus haut, la recherche de fonds est complexe, peu de fondations entrant en matière sur la question des réductions des risques. La Barje a par conséquent pris plusieurs mesures et plusieurs risques pour pouvoir mener à bien l'action en 2018 :

- Couverture large des demandes de fonds :
  - o Fondations privées (fondations émanant d'entreprises, d'organismes bancaires, de fortunes genevoises ou suisses, SIG) ;
  - o Sollicitation des différents départements étatiques concernés : santé, social, sécurité ;
  - o Sollicitations des différentes instances communales concernées : département santé, social, sécurité de la Ville de Genève et Association des communes genevoises.

Les demandes ont essuyé un certain nombre de refus, notamment des Fondations issues des organismes bancaires ainsi que de l'Association des communes genevoises qui ne financent pas de projets. Les aides octroyées le sont : par l'Etat de Genève (DEAS et DETA), par la Ville de Genève et par 3 Fondations privées : TEAMCO, Mécénat SIG et une fondation privée genevoise souhaitant rester anonyme.

Face à cette difficulté et afin de mener à bien l'action en 2018, le comité de la Barje a pris la décision suivante, à haut risque à son échelle:

- Couverture du déficit en 2017
- Demande en 2018 à la Ville de Genève de réaffecter exceptionnellement une partie de sa subvention pour le Dispositif jeunes (dispositif d'insertion pour les jeunes en ruptures) à l'action Lâche pas ta bouée ! La conseillère administrative du Département de la Cohésion sociale a accepté cette demande. La Barje a donc vu le financement de son action d'insertion diminué au profit de Lâche pas ta bouée ! et a dû procéder à des demandes de nouvelles demandes de

fonds pour compléter le financement du Dispositif jeunes, pariant sur une recherche de fonds plus aisée pour l'insertion que pour la réduction des risques.

Face à son expérience 2017 (réduction de la prestation) et 2018 (utilisation de la subvention pour une autre action sociale), la Barje ne pourra entrer en matière sur de nouvelles mesures concernant son apport financier ou le financement de ces autres actions. Les décisions prises l'ont été à titre exceptionnel, dans l'attente d'une pérennisation du financement de Lâche pas ta bouée !.

Afin de pérenniser l'action de prévention et réduction des risques Lâche pas ta bouée !, il est étudié la possibilité d'intégrer cette action dans le cadre des prestations offertes par la FEGPA-Carrefour AddictionS sous la forme d'un mandat de prestation de réduction des risques dans l'espace festif.

La prestation pourrait être élaborée selon les modalités suivantes :

1. Garantie de la prestation existante, soit CHF 100'000.- d'attribution financière annuelle avec un début d'action dès le 1<sup>er</sup> juin de chaque année afin de privilégier la culture d'usage responsable des espaces et de favoriser l'axe comportemental de la réduction des risques
2. Garantie de la prestation existante et étude de l'élargissement de l'action à la Plage des Eaux-Vives
3. Élaboration d'un concept global sur les rives à définir conjointement.

Une demande au Département de l'emploi et de la santé (DES) va être déposé en ce sens.

## 6. Perspectives de déploiement

### 6.1. Plage des Eaux-vives : nouveaux enjeux

Les villes suisses observent un nouvel usage de l'espace public : les places, parcs, rives de lacs et de fleuves sont davantage investis qu'auparavant, par les jeunes notamment.

En juin 2019, la Ville et le Canton accueilleront une nouvelle plage : La Plage de Eaux-Vives. Ce nouvel espace attend jusqu'à 8'000 personnes durant les jours de fortes affluences. À ce jour, aucun dispositif structurel ou comportemental n'est prévu. Cependant, la forte attractivité de la plage en plein centre-ville en fera un lieu de regroupements privilégié, vecteur de tensions, de nuisances et de conduites à risques. Ces projections se vérifient également avec l'expérience de plusieurs villes ayant des plages attractives comme Lausanne notamment et ayant à gérer les conséquences des regroupements de jeunes dans ces espaces.

L'association la Barje est prête à mettre à disposition son expertise et son dispositif de réduction des risques par les pairs à disposition, d'autant plus que le public genevois connaît déjà l'action et son champ d'intervention. Il s'agirait alors d'un déploiement du dispositif et d'un renforcement de celui-ci, tant pour les équipes que pour son financement.

### 6.2. Manifestations de la Ville de Genève

De la même manière, le dispositif Lâche pas ta bouée !, en cas de pérennisation pourrait profiter à la mise en place d'actions de prévention durant les grandes manifestations en Ville de Genève (fête de la musique, nouvel-an, etc).

## 7. Position du comité de l'association la Barje

Face à la précarité répétée d'année en année, aux actions entreprises pour inscrire de façon pérenne un budget concernant cette action, aux mesures d'économies appliquées, aux déficits absorbés par la Barje, aux nombreuses heures consacrées chaque année à la recherche de fonds, le comité de l'association a décidé de ne pas reconduire l'action Lâche pas ta bouée si un financement pérenne n'était pas défini et concrétisé en 2019.

## 8. Conclusion

Après plusieurs années d'expérimentation, le dispositif de prévention et de réduction des risques a fait ses preuves sur l'espace public auprès d'un public jeune, notamment sur les rives du Rhône. L'association la Barje a assuré les recherches de fonds ponctuelles nécessaires mais une grande majorité de ces fonds n'entrent en matière que pour soutenir la mise en place et l'expérimentation de projets.

Ainsi, il est nécessaire d'inscrire cette action dans une subvention pérenne afin de capitaliser sur l'expérience acquise, profiter du dispositif de manière certaine et permettre son éventuel déploiement en lien avec les enjeux à venir au centre-ville et l'évolution des modes de consommations sur l'espace public.

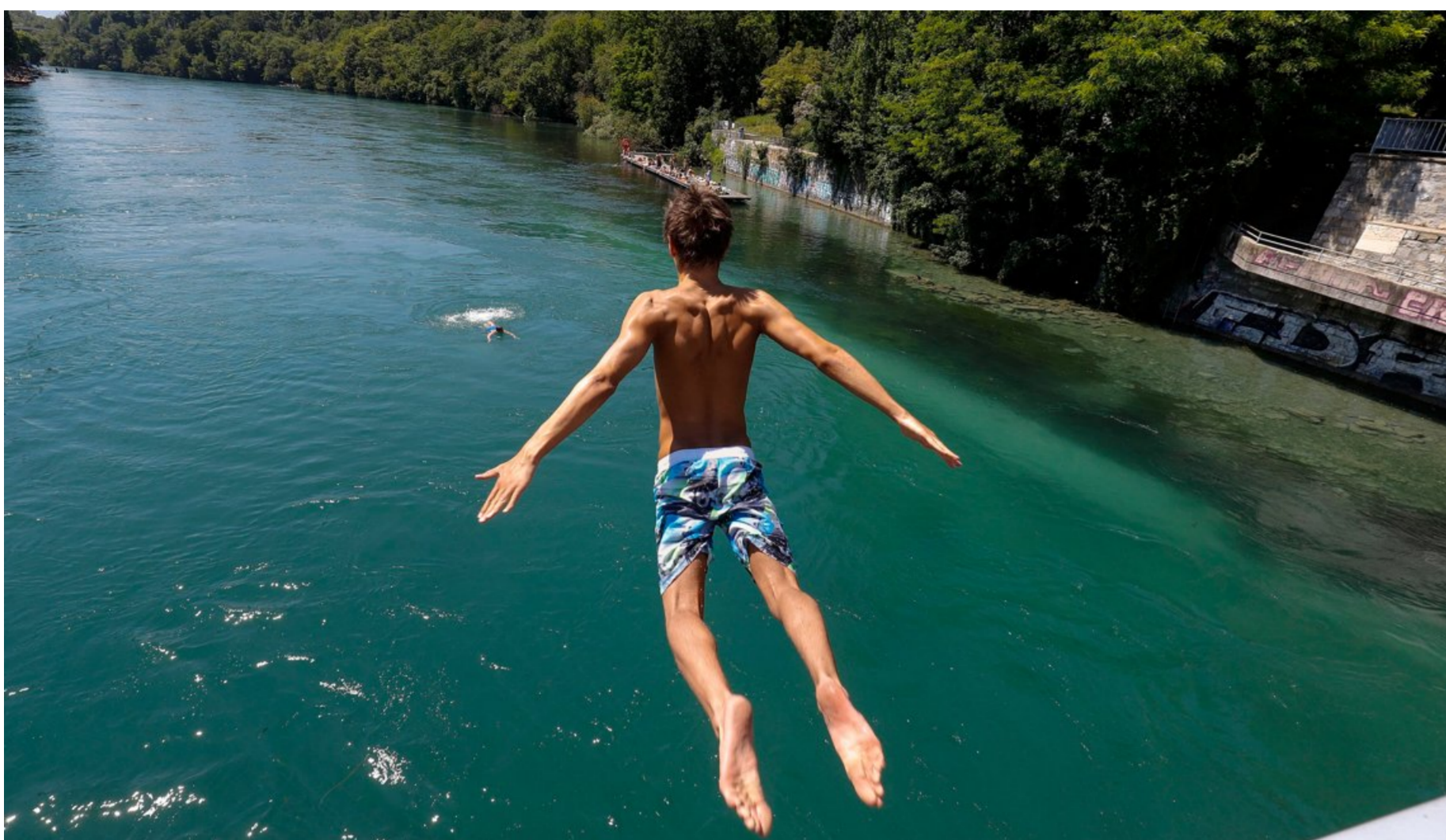


## 9. Annexe : Revue de presse 2018

Cf pages suivantes



Reportage



Du monde partout aux abords de ce plan d'eau fluvial courtisé et gratuit. Le pont de Sous-Terre s'est à nouveau transformé en plongeon pour tous.

Les bords du Rhône atteignent des pics inhabituels de plongeurs

Une foule impressionnante colonise, de midi jusqu'à la nuit, les rives et les pontons. Le pont de Sous-Terre est pris d'assaut

Thierry Mertenat

Le plongeon de minuit remplace le bain de la même heure. Sur le pont de Sous-Terre, les habitudes diurnes inspirent désormais celles de la nuit.

credi, veille de messe papale. Deux garçons athlétiques se présentent sur ce plongeon très prisé. «Déterminez-vous monsieur, on ne risque rien», lâchent-ils d'une voix aimable à leur contradicteur du soir (vous, moi, passant à pied d'une rive à l'autre).

tous, et d'abord des automobilistes, sur l'engouement grandissant pour la baignade fluviale. Les nageurs de tous âges n'ont jamais été aussi nombreux. Les seniors occupent la tranchée du matin.

Scène interdite? Oui, deux panneaux accrochés au garde-corps le rappellent sans quiproquo graphique: un plongeur, style classique, bras et jambes tendus, se retrouve enfermé dans un cercle rouge.

Il en faut plus pour décourager ces corps bondissants qui se brûlent les pieds avant de les envoyer en l'air.

acoustiquement pour tenter, mercredi sur le coup de 18 h, de disperser l'attroupement impressionnant qui déborde de la partie piétonne.

Le trafic fluvial est à son comble. Une armada de paddles arrive du débarcadère du Seujet, les baigneurs se comptent par dizaines.

Plouf dans l'eau couleur jade,

Les religions dialoguent pour déjouer les préjugés

Une table ronde a réuni les trois monothéismes au Club de la presse mercredi

«Les religions font partie de notre réalité, y compris politique. Le plus important, c'est de dépasser notre ignorance et de ne pas croire que nous n'avons pas de préjugés.»

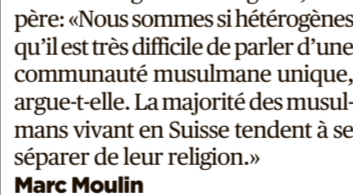
Animé par le rédacteur en chef de la Tribune de Genève, Pierre Ruetschi, et impliquant des représentants de plusieurs confessions, ce débat s'est inscrit dans le sillage de la présentation d'une action préventive de la FCSI.

Deux jeunes actifs au sein de Likrat ont témoigné de leur combat contre les préjugés.

«Beaucoup de gens se sentent déracinés dans leurs appartenances, constate Maurice Gardiol, diacre protestant retraité.

Ce week-end, on nagera à guichets fermés, sans plus se repérer avec les îlots de sécurité testés en 2017.

Les dérivés radicaux ont récemment surtout été évoqués pour l'Islam. Mais Lamy Hennache, juriste bernoise et musulmane engagée dans le dialogue interreligieux,



Tribune de Genève Supplément

DEMAIN ne manquez pas notre supplément spécial Jeux, offert dans votre journal, pour vous divertir cet été!

Des mots-fléchés et des sudoku, avec de jolis cadeaux à gagner pour ceux qui tenteront leur chance!



www.tdg.ch

Les amas globulaires ont-ils abrité des superétoiles?

Des chercheurs de l'UNIGE se sont penchés sur un phénomène très curieux

Les amas globulaires, concentrés d'étoiles nichés au cœur des galaxies, sont loin d'avoir livré leurs secrets.

temps et sont issues d'un même nuage de gaz. Une équipe d'astronomes, dont des chercheurs de l'Université de Genève (UNIGE), a tenté de donner un début de réponse à ce phénomène encore inexplicable.

Selon ces scientifiques, les amas globulaires ultradenses, à leur naissance, il y a entre 10 et 13 milliards d'années, ont peut-être abrité une superétoile 5000 à

10 000 fois plus massive que le Soleil. Ce monstre céleste n'aurait vécu que quelques centaines de milliers d'années avant de se désagréger.

ment de collisions entre étoiles au sein d'amas très compacts et auraient généré des réactions nucléaires produisant les quantités observées de sodium, oxygène, carbone, azote, magnésium et aluminium.

Grand Conseil

Les députés réprimandent Pierre Maudet

Une résolution visant le président du Conseil d'État et son voyage à Abu Dhabi a été acceptée par le parlement

Marc Bretton @BrettonMarc

La législature commence mal pour le président du Conseil d'État, Pierre Maudet. Saisi par la gauche et le MCG, le Grand Conseil a accepté par 55 oui (EàG, PS, Verts, MCG, UDC), contre 36 non (PDC, PLR) et une abstention.

Président absent

D'une part, ce texte «réprouve l'acceptation d'un luxueux cadeau d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers de francs par le conseiller d'Etat Pierre Maudet

pendance de la justice». Sur ce dernier point en particulier, on n'est pas plus aimable. Pierre Maudet va-t-il monter sur ses grands chevaux? Va-t-il expliquer que le procureur général Olivier Jornot, même s'il est PLR comme lui, est assez grand pour se défendre tout seul?

EàG et UDC à l'attaque

Comment expliquer ce vote? À gauche, Jocelyne Haller (EàG), auteure de la résolution, évoque un malaise face «aux déclarations confuses du magistrat.

Ces reproches sont soutenus et développés par Alessandra Oriolo (Les Verts), puis par Romain de Sainte Marie (PS), qui rappelle que le moindre fonctionnaire est tenu de refuser les cadeaux qu'on lui fait.

confiance est rompue! L'UDC, qui soutient la résolution, est plus sévère encore. Thomas Bläsi dépose deux amendements: l'un demande de vérifier «la conformité des déclarations fiscales pour les années 2015-2017» de Pierre Maudet, l'autre de s'intéresser à ses déclarations AVS...

doit l'avoir mentionné comme un don», explicite le député. Mais l'assemblée ne le suivra finalement pas sur ce terrain.

Pierre Maudet a-t-il des défenseurs dans la salle? On les trouve au PDC et au PLR. Vincent Maitre (PDC) déplore une résolution qui atteint la présomption d'innocence d'un élu sans que tous les faits ne

soient établis. Il faudrait attendre les résultats de l'enquête judiciaire en cours avant de se prononcer. Le PLR Cyril Aellen est du même avis. Reconnaissant «l'erreur politique commise» par son magistrat, il refuse le «jugement moral» induit par la résolution, alors que le magistrat n'est, personnellement et jusqu'ici, visé par aucune enquête.

Il dénonce enfin les «instructions à la justice» que l'éventuelle acceptation des amendements de l'UDC induirait. La droite réclame un simple renvoi de la résolution en commission où elle rejoindrait une autre, déposée il y a peu par EàG, qui demande au président du Conseil d'État de confier provisoirement la présidence du Département de la sécurité et de l'aéroport international de Genève à un autre magistrat «pendant la durée de

Les comptes 2017 à la moulinette

Pour ceux qui se demandent si l'examen des comptes d'une année écoulée est bien utile, qu'ils se rassurent, ce n'est pas le cas. Par rapport aux lointaines années 90, la créativité comptable du Canton a été largement domptée.

en revue) sera sur le grill ces prochains mois. Jeudi après-midi, la palme du débat le plus chaud est revenue à la Formation. Ce n'est pas une surprise. Contestée, elle donne lieu d'ordinaire à des affrontements gauche-droite sur une majorité. En début de soirée, on attendait des débats chauds sur la politique sociale, la mobilité et la sécurité.

sable» qu'Olivier Baud traduit par «l'engagement de fonctionnaires sans liens avec les élèves» énerve EàG et le conduit à s'opposer à cette politique, rejoignant ainsi le PLR et l'UDC. Globalement, elle est toutefois acceptée par une majorité. En début de soirée, on attendait des débats chauds sur la politique sociale du Conseil d'État, portant sur sa complexité, son manque de suivi, portée avec éloquence par Frédérique Perler (Les Verts), Jean-Luc Fornì (PDC), Patrick Sautaud (PLR) ou Sylvain Thévoz (PS). Il faut défendre les résidents, rétorquait l'UDC et le MCG. Quant à Mauro Poggia, ministre en charge du Social en 2017, il vole dans les plumes de ses détracteurs.

«Un magistrat a reçu un cadeau d'une valeur de 70 000 francs d'abord offert par un ami. La confiance est rompue!»

François Baerstchi MCG

l'enquête pénale en cours... Mais au vote, la majorité décide d'accepter la résolution sans attendre. Le débat aura duré en tout une demi-heure. Par ailleurs, on apprend hors séance que le magistrat a refusé de se rendre à la convocation de la Commission de contrôle de gestion pour répondre à diverses questions sur cette affaire.

«Genève aura un vrai marché de Noël»

Cet événement mêlant vente de produits locaux et animations aura lieu du 4 au 31 décembre au parc des Bastions

Siroter un vin chaud entre collègues après une journée de travail, déguster un cadeau artisanal à la dernière minute le 24 décembre ou patiner avec les enfants et les petits-neveux avant de se réchauffer autour d'un chocolat chaud...



Guillaume Barzzone Conseiller administratif

«C'est la grande nouveauté, s'enthousiasme le conseiller administratif chargé de l'Environnement urbain et de la Sécurité, Guillaume Barzzone. Genève aura désormais un véritable marché de Noël.

En bref

Le plan canicule de la Ville est prêt

Prévention Même si les températures ce vendredi ne seront guère élevées, mieux vaut prévenir car les grosses chaleurs reviendront vite. La Ville de Genève a donc écrit à 12 975 personnes de la liste et plus pour les inviter à s'inscrire auprès des Antennes sociales de proximité afin de bénéficier d'un suivi et de conseils.

Le Car bleu attend les touristes

Information Installé sur la zone piétonne de la rue du Mont-Blanc depuis quelques jours, le Car bleu offre une nouvelle fois son service gratuit d'informations touristiques jusqu'au 9 septembre. La même association gère ce lieu depuis 1978. Outre les prestations de renseignements et de conseils, cette activité permet chaque année à une douzaine de jeunes de se former en tant que réceptionnistes.

Les huiles d'olive extravierge testées

Qualité La proportion des huiles d'olive de qualité extravierge analysées par plusieurs services de chimistes cantonaux qui n'étaient pas conformes à la législation se monte à 14%. Genève, Lucerne, Thurgovie et Zurich ont collaboré pour effectuer ce contrôle.

Advertisement for Pathe Cinema featuring 'Destination Cinema Tout l'été 3 mois à volonte' for 99 CHF. Includes text: 'EN VENTE UNIQUEMENT EN JUIN', 'MOVIES UNLIMITED', 'CINEMA PATHE BALEXERT', 'pathe.ch'.



# À 27,6°, le Rhône atteint son record de température!

**Bouillon** Nager dans le fleuve à Genève n'est plus si rafraîchissant...



Photo d'illustration.  
Image: Lucien FORTUNATI

C'est fait. Le Rhône a atteint un record de température, ce dimanche entre 17 h 40 et 19 h, avec un thermomètre atteignant 27,6 degrés! Une mesure prise par la station des Halles de l'Île, d'après le site Internet de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) que la «Tribune de Genève» a consulté.

Du jamais-vu. En juillet 2006, une pointe était enregistrée à 27,4°. Et au plus fort de la canicule, un jour d'août 2003, le fleuve affichait alors 27,3°. Difficile de savoir si le Rhône a été encore plus torride auparavant, des statistiques plus anciennes n'étant pas disponibles sur le site de l'OFEV. L'épisode caniculaire restant d'actualité pour ce début de semaine, il est possible que la courbe de température du fleuve augmente encore. Contraste saisissant: à Sion, il n'atteignait que 8,2° dimanche à 13 h. (TDG)

Créé: 05.08.2018, 19h59

## Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non

Par Sophie Roselli@Borroloola

05.08.2018







Ce n'est pas tous les  
jours Noël sinon on vous l'aurait dit

# Se baigner dans le Rhône est-il dangereux? Les autorités vous répondent

**Journées de prévention** Peut-on plonger sans arrière-pensées dans ce fleuve magnifique en admirant le paysage? Pas si vite, répondent les acteurs chargés de la sécurité. Des précautions sont indispensables.



1 | 14 Genève, le 21 Juillet 2018. Après-midi prévention à la pointe de la Jonction; Les SIS et le département du DT avisent les baigneurs des dangers du Rhône. Les visiteurs peuvent s'informer sur la conduite à tenir en tant que nageur ou sauveteur; et ainsi s'essayer au lancé de bouée. Sur la photo, Carlos. © Maurane Di Matteo. [\(14 Images\)](#)



Se baigner dans le Rhône est-il dangereux? La question revient chaque été. Avec plus d'acuité après un décès, comme celui du jeune touriste colombien qui a perdu la vie près du pont Sous-Terre à la fin du mois de juin. Cette question de la dangerosité a été fréquemment posée, samedi, à l'occasion de la journée de prévention organisée par le Département du territoire (DT) avec la police de la navigation, les SIS et les SIG. Que peut-on répondre?

«Le Rhône est dangereux si vous vous y risquez sans précautions, comme une piste noire peut être dangereuse pour celui qui ne sait pas skier», répondent les sergents Yann Weber et Stéphane Chuat du Service d'incendie et de secours. A quoi faut-il faire attention? Ne pas se jeter brusquement dans l'eau après avoir bu, mangé et être resté un long moment au soleil. A cause du risque d'hydrocution. «Le diaphragme se bloque et votre respiration est coupée. La surprise est telle que vous buvez la tasse, vous paniquez et risquez de couler», détaillent les hommes du SIS. Que faire dans un cas pareil?, demandent Sophie et Dominik qui viennent presque tous les jours nager

Par Catherine Focas@catherine\_focas  
21.07.2018

## Articles en relation

### Les bords du Rhône atteignent déjà des pics de plongeurs

**Plein air** Une foule impressionnante colonise, de midi jusqu'à la nuit, les rives et les pontons. Le pont Sous-Terre est pris d'assaut par les sauteurs périlleux. Reportage. [Plus...](#)

**ABO+** Par Thierry Mertenat 21.06.2018



dans le Rhône après leur journée de travail. «Se calmer, bien respirer, lentement et profondément pour que les choses rentrent petit à petit dans l'ordre».

Plus facile à dire qu'à faire lorsqu'on est paniqué au milieu du fleuve. Pour cette raison, Yann Weber et Stéphane Chuat conseillent d'entrer dans l'eau tout doucement en se mouillant progressivement. Et si l'on veut sauver quelqu'un qui se noie? Même chose. «Mieux vaut prendre un peu de temps plutôt que de se retrouver avec deux noyés». Au-delà de six minutes sous l'eau, sans respirer, les dégâts sont irréversibles, indiquent les deux hommes qui comptent environ 40 à 50 interventions par saison. La police relève un décès en 2016, deux l'année suivante et un seul à ce jour en 2018. Et comment peut-on connaître le débit du fleuve? En consultant le site [www.hydrodaten.admin.ch](http://www.hydrodaten.admin.ch).

Le jeune Colombien qui a trouvé la mort fin juin, se trouvait sur l'une des quatre plages éphémères créées dans le Rhône, indiquent les hommes du SIS. Grâce au gravier qui y a été amoncelé, le baigneur a pied dans ces quatre endroits. Mais cette sécurité peut s'avérer trompeuse, car lorsqu'il dépasse le périmètre de la plage artificielle, l'eau devient soudain très profonde comme si l'on tombait dans un trou. C'est ce qui est, semble-t-il, arrivé au jeune touriste. Il aurait voulu rejoindre des amis se trouvant plus au large sans se rendre compte que les eaux devenaient soudain profondes.

Autre danger: se jeter dans l'eau sans en mesurer la profondeur - la visibilité n'est pas toujours bonne - et se retrouver avec une fracture. «Aujourd'hui le débit est de 103m<sup>3</sup> à la seconde, soulignent les deux hommes, jusqu'à demain 18h lorsque les vannes du Seujet seront ouvertes». Dès que le débit devient plus fort, les dangers augmentent, préviennent-ils. Traverser le fleuve prend plus de temps et d'efforts. Des tourbillons peuvent se créer. Et l'on a avantage à ne pas manquer le dernier ponton avant la jonction du fleuve avec l'Arve dont la température ne dépasse pas 12 degrés... «Finalement, nous préférons nager en piscine!» concluent Donia, 27 ans et Odile, 19 ans. Leur ami, Nicolas, lui, est bien décidé à faire l'expérience, mais accompagné par un autre nageur et après avoir pris tous les renseignements nécessaires.

Patricia, 54 ans, habite depuis de nombreuses années dans un immeuble qui surplombe le fleuve. Elle est aussi venue écouter les conseils de prévention bien qu'elle ne sache pas nager. «J'ai la phobie de l'eau». Elle a pourtant pris des cours et des leçons. Sans succès. Elle ne le regrette pas vraiment. «Je me promène presque tous les jours le long des berges du Rhône, c'est mon Amazonie à moi, sa couleur émeraude me fascine». Ce qui la dérange? Les déchets qu'elle retrouve régulièrement après les pique-niques sauvages et qui dénaturent ce si beau paysage.

Sur le fleuve, des petites embarcations dérivent tranquillement vers la Jonction. Beaucoup de baigneurs arborent des sacs de couleurs vives pendant qu'ils nagent. De quoi s'agit-il? De sacs? De bouées? Les deux. Ces contenants étanches sont remplis d'air. On peut y placer ses habits et les faire naviguer avec soi. Ils peuvent aussi faire office de bouées. «On les trouve dans les magasins nautiques», explique Carlos, enseignant, qui profite des vacances scolaires pour nager tous les jours. La mode viendrait de Berne, semble-t-il. «J'ai entendu dire qu'un homme a traversé l'Aar avec son costard dans ce sac, avant de se sécher et de s'habiller de l'autre côté de la rivière pour se rendre au bureau», raconte-t-il. Les sergents Weber et Chuat confirment la mode de ces sacs. Une mode utile et bénéfique qu'ils saluent.

A noter que demain dimanche, une nouvelle journée de prévention est prévue dès 14h. Avec les autorités à nouveau mais aussi avec les jeunes gens de la patrouille pédestre de la Barje, gérante de la buvette de la promenade des Lavandières, qui arpentent inlassablement le sentier des Saules pour prodiguer eau fraîche et conseils en tout genre aux futurs baigneurs. (TDG)



Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à [web@20minutes.ch](mailto:web@20minutes.ch)

Genève

21 juillet 2018 18:36; Act: 22.07.2018 10:02

# «Le Rhône ne m'inspire pas confiance»

par Léonard Boissonnas - Une journée de prévention sur les dangers de la baignade dans le fleuve a eu lieu samedi. L'occasion de rappeler des conseils simples mais très utiles.



Les autorités ont mené une deuxième journée de prévention samedi, après celle du 16 juin. (Photo: leo/20 minutes)

«Le Rhône, ça fait quarante ans que je m'y baigne et je me fais encore surprendre!». Lancée à la volée sur le stand d'information mis en place par le Département du territoire du canton de Genève (DT), la remarque de cet usager résume bien les dangers encourus lorsque l'on se baigne dans le fleuve.

Signalez-la-nous!

Une action de prévention en collaboration avec la police de la navigation, du Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève (SIS) et des Services industriels (SIG) a été menée samedi après-midi sur le Sentier des Saules, dans le quartier de la Jonction.

## Comme la haute montagne

«Le but est de sensibiliser l'autochtone comme le touriste qui ne connaît pas les lieux, indique le caporal Ludovic Lapaire, de la Brigade de la navigation de la police cantonale. Ce n'est pas comme une piscine, il y a des dangers. C'est un peu comme avec la haute montagne, on n'y va pas avec une simple paire de baskets.»

L'agent rappelle qu'une surveillance continue n'est pas possible en raison des effectifs, toutefois «on essaie si possible d'être un maximum sur les rives du lac et les bords du Rhône».

## Des «conseils simples pour éviter des drames»

Un flyer en quatre langues (français, anglais, espagnol et portugais), distribué sur le stand mais aussi diffusé durant tout l'été aux abords du fleuve, rappelle aux baigneurs les règles de prudence à observer: éviter d'avoir trop bu ou consommé de

la drogue, ne pas manger juste avant de se mettre à l'eau, ne pas nager seul, respecter la zone conseillée, faire attention aux remous causés par le passage de bateaux, veiller aux chutes de températures dans l'eau (dans le secteur où se rejoignent le Rhône et l'Arve, on peut passer d'une seconde à l'autre d'une température de 20° à 8°).

En cas de soucis, «on recommande aussi de bien respirer, de tenter de garder son calme pour éviter de paniquer et de se fatiguer, poursuit le caporal de police. Ce sont des conseils simples pour éviter des drames.»

Le nombre d'interventions de la Brigade de la navigation est très variable: «On en a une dizaine par semaine, je dirais, mais on peut aussi en avoir dix en deux jours», précise le policier.

### «Tendance à démystifier le Rhône»

«Depuis quelques années, les gens ont tendance à démystifier le Rhône, alors que le danger subsiste», estime de son côté l'agent Sébastien Decorvet, de la police municipale de la Ville. Depuis deux ans, celle-ci forme ses 200 agents au lancer de corde et aux interventions de secours au bord du fleuve. «On peut ainsi agir en tant que primo intervenants.»

Partie prenante du dispositif de prévention, les jeunes du projet «Lâche pas ta bouée», mis en place pour la troisième année par les associations la Barje et ARVe (Association pour la Reconversion Vivante des espaces) qui tiennent des buvettes aux bords du Rhône, vont à la rencontre des usagers par équipe de trois, de mi-juin à la rentrée.

### Quelque 70 à 80 discussions par jour

Les douze jeunes engagés pour ce job d'été sensibilisent entre autres aux prises de risque avec l'alcool ou la drogue, aux dangers de la baignade, ou distribuent de l'eau (plus de mille litres l'an passé), des cendriers jetables pour alerter sur les déchets, des préservatifs avec un dépliant d'information, ou encore de la crème solaire.

«L'idée est de faire de la prévention et d'informer sur la réduction des risques, mais aussi d'avoir une présence, explique Fanny Lechenne, directrice de la Barje. Ils sont mobiles et font des allers-retours, de 14h à 22h.» Ainsi quelque 70 à 80 discussions par jour, environ 4000 sur l'ensemble de l'été, sont menées.

### «Notre présence rassure»

Le public accepte bien cette action, indique Paco, de «Lâche pas ta bouée», qui, avec Antony et Matteo, arpente les bords du Rhône ce samedi: «Notre présence rassure, les gens nous remercient et partagent leurs expériences, détaille-t-il. Notre but est la communication.»

Un peu plus loin, Odile, Donia et Nicolas se sont entraînés au lancer de bouée, après avoir suivi une séance de sensibilisation avec les pompiers du SIS: «Nous étions déjà venus à l'action menée l'an passé et c'était très intéressant», explique Nicolas.

### «Des choses que je ne connaissais pas»

«Malgré le fait que je n'habite pas loin, il y a des choses que je connaissais pas, dit Donia, qui habite Saint-Jean. C'est aussi l'occasion de voir les différents corps de métier autrement que lors d'une intervention, on a du temps pour poser des questions».

Si elle n'est pas une habituée de ce type de baignade, préférant la piscine, la jeune femme tient à se tenir informée: «Le Rhône ne m'inspire pas confiance», déclare-t-elle.

## Une noyade

Les autorités vont poursuivre tout l'été leur campagne de prévention sur les réseaux sociaux, ainsi que la distribution du flyer de conseils via le projet «Lâche pas ta bouée».

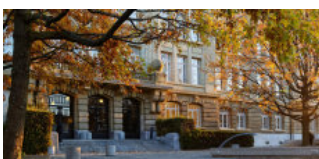
Le 1er juillet, un [touriste colombien avait trouvé la mort](#) en se noyant dans le Rhône. Le jeune homme s'était mis à l'eau en contre-bas du pont de Sous-Terre avant de rapidement éprouver des difficultés. Malgré l'intervention des secours et les tentatives de réanimation, il est décédé sur place. C'est la seule noyade dans le fleuve à déplorer jusqu'ici, cette année.

### Plus de sujets



#### Dernier baroud d'honneur pour le cinéma Plaza

Un projet de loi socialiste afin de reconnaître l'utilité publique de l'ancienne salle de cinéma a été renvoyé dans les limbes parlementaires.



#### Prof dans le fichier des délinquants sexuels: viré

Un enseignant du gymnase de Beaulieu a été récemment condamné en France pour des agressions sexuelles sur des filles de 8 et 10 ans. Il vient d'être licencié.



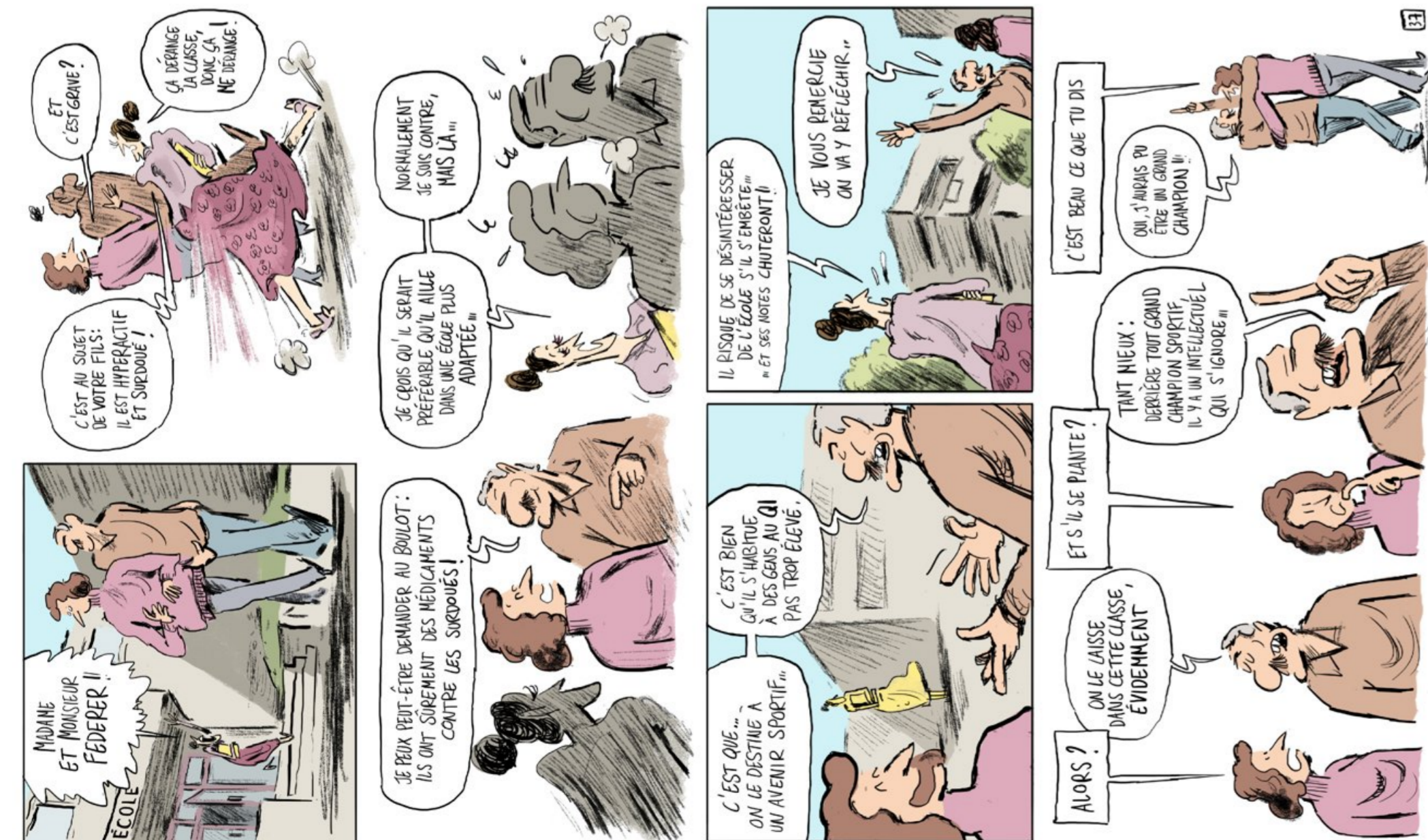
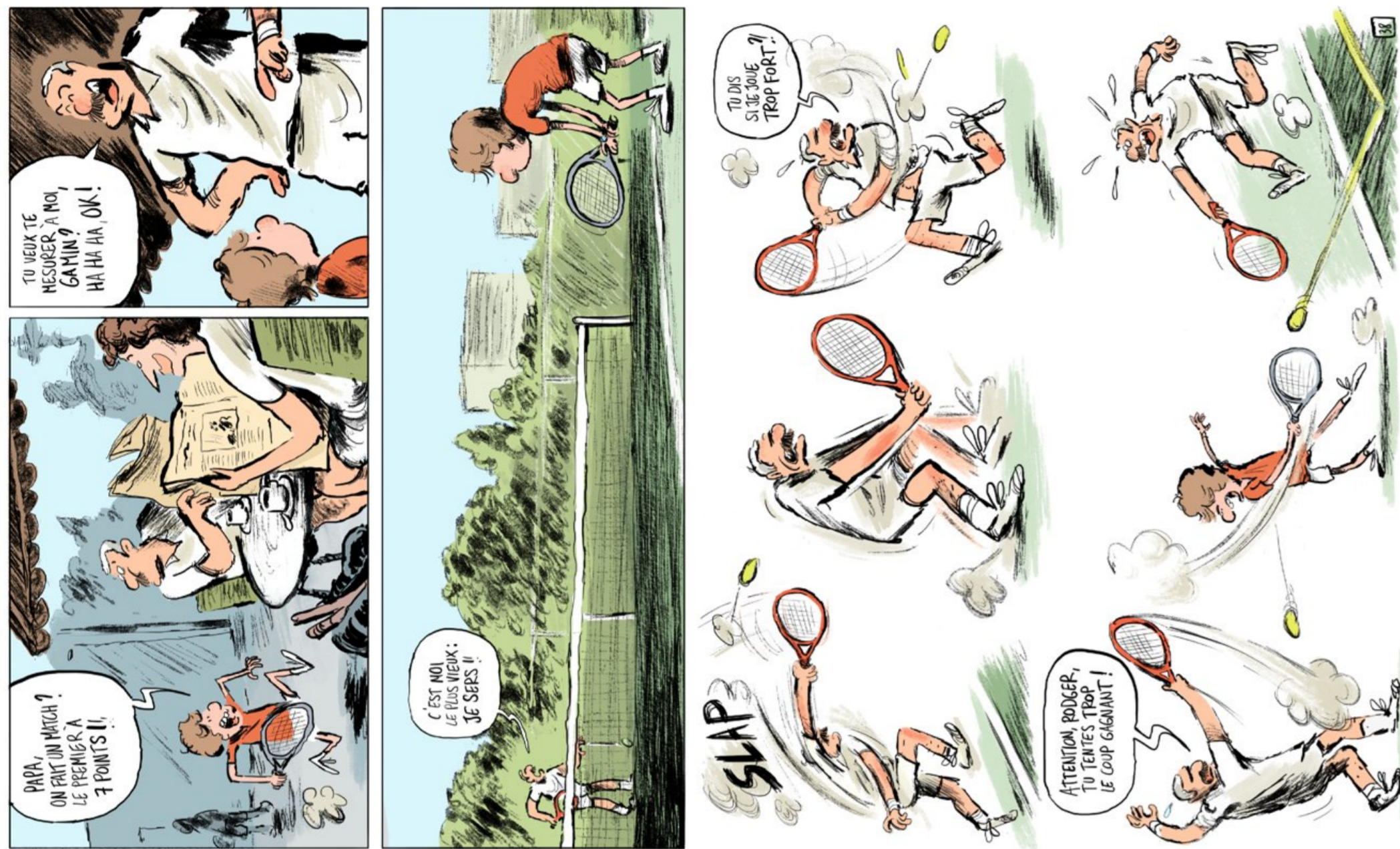
#### Samsung QLED 8K TV

La nouvelle sensation TV est arrivée! Faites entrer la résolution 8K chez vous.



# Rodger - L'enfance de l'art 2/8

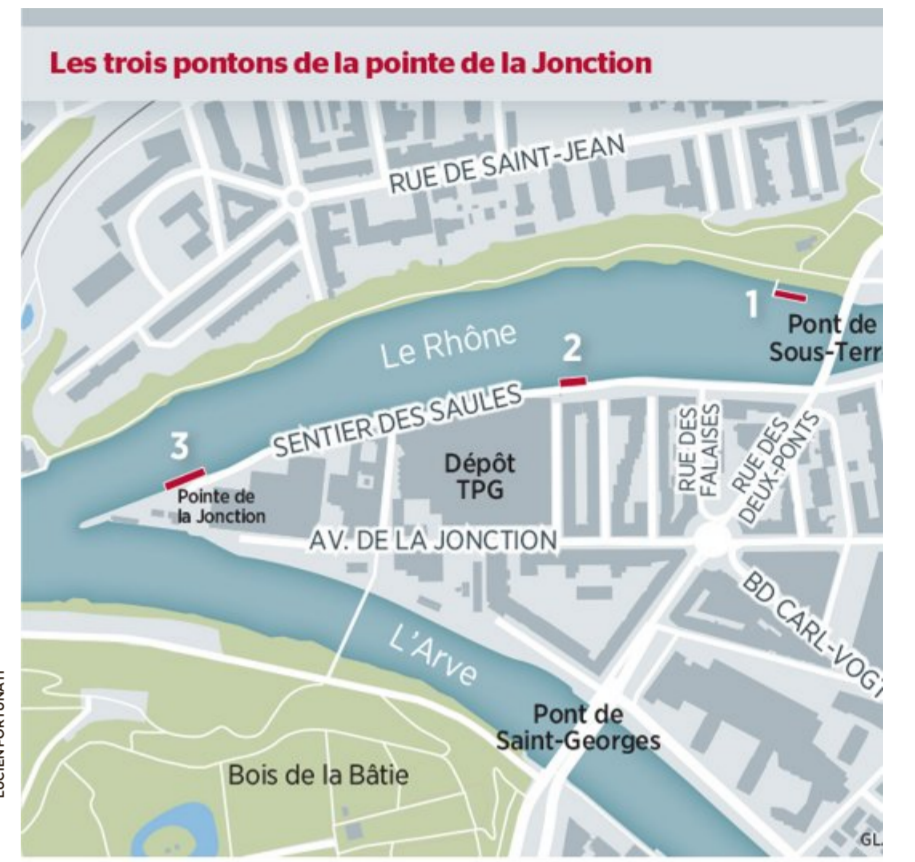
Chaque samedi jusqu'au 24 août, la «Tribune de Genève» publie, après la série parue en mars, de nouvelles planches de la BD sur Federer signée Hermann et Vincent. Bonne lecture!



## Loisirs



La Justice a tranché: il n'y aura pas de cheminement de bouées sur le Rhône, pas de nouveau ponton sur l'eau et aucun aménagement supplémentaire sur les berges entre le pont de Sous-Terre et la pointe de la Jonction.



# La justice dit stop à un Rhône trop attractif

**Les riverains ont gagné face aux autorités. Les nouveaux aménagements prévus ne seront pas installés**

Anna Vaucher  
@vaucher\_anna

moins fort. Le Tribunal administratif de première instance en a donc décidé autrement, comme l'indique le jugement daté du 21 juin que la Tribune de Genève s'est procuré. Seules trois bouées, comme l'an dernier, feront office de respécées. Quels étaient les motifs des recours? «Ces aménagements auraient induit des nuisances supplémentaires incompatibles avec les habitations alentour et avec la sécurité, alors que la situation actuelle est déjà contraire au droit», explique Maître Jacques-Alain Bron, conseil de l'un des deux groupes de riverains. Cette zone de loisirs et de baignade est non conforme à l'affectation des lieux et dangereuse, il faut dès lors prendre des mesures adéquates, auxquelles ces aménagements ne répondent pas. De plus, le manque de coordination entre la Ville et l'État et l'absence de planification en faisaient un mauvais projet.

Pour rejeter ces aménagements, la justice retient que les zones concernées, qui sont protégées, «doivent être considérées comme inconstructibles». En bref, ces projets violent la Loi sur l'aménagement du territoire, résume l'avocat. Les installations

prévues ne sont pas à même de justifier une dérogation car elles ne sont pas nécessaires comme pourrait l'être, par exemple, un barrage sur l'eau. Le jugement précise qu'il n'est pas possible de prévoir des projets non conformes à la zone sans planification préalable. Autre point crucial: le tribunal relève que ces équipements, qui se seraient ajoutés à ceux déjà réalisés, «doivent être considérés dans leur ensemble» dès lors qu'ils s'inscrivent dans le processus général d'aménagement des rives. En cela, et «malgré les dimensions réduites du nouveau ponton», «les aménagements projetés s'étendront sur un tronçon d'environ 700 mètres», couvrant ainsi «une surface importante».

**Une situation «stupide»**  
Dans ce contexte, le crédit d'études de 460 000 francs voté en juin par le Municipal pour la création d'un parc public à la pointe de la Jonction, à l'emplacement de l'actuel dépôt TPG, s'est invité dans la décision de justice: celle-ci a estimé que «l'impact au niveau spatial» en sera «d'autant plus conséquent». Ainsi, «les nouveaux aménagements, qui faciliteront l'accès aux berges (...)

et amélioreront le confort des usagers, rendront les lieux plus attractifs et sont donc susceptibles d'augmenter la fréquentation et le trafic dans ce secteur, et a fortiori les nuisances pour les habitants (...). Il faut dire que la fréquentation est déjà élevée (des recourants l'ont chiffrée entre 1000 et 3000 personnes par week-end durant l'été). Selon un comptage de 2013, jusqu'à 120 personnes à la fois peuvent se trouver sur la plate-forme de 62,5 m<sup>2</sup>. Conclusion? Pour les juges, il y a lieu «de retenir que l'ensemble du projet, qui tend à la réalisation d'un vaste espace de loisirs et de déassement le long du Rhône urbain, aura des effets non négligeables sur le territoire, l'équipement et l'environnement».

Jacques-Alain Bron souligne que le tribunal a décidé de joindre les recours contre les autorisations octroyées à la Ville et au Canton, qui au départ faisaient l'objet de procédures distinctes. «Cela signifie que la Ville et l'État ne vont plus pouvoir faire des aménagements ponctuels chacun dans leur coin», Rémy Pagnani, conseiller administratif en charge de l'Aménagement et des Constructions, s'insurge contre une situation qu'il

juge «stupide et dangereuse. Je n'ai jamais été d'accord avec l'État, qui a pris une responsabilité incroyable en ouvrant un lieu si dangereux à la nage. Et je le suis encore moins avec les riverains, qui s'opposent, dans ce contexte, à sécuriser un peu mieux les lieux. C'est dramatique, on parle ici de la mort d'êtres humains.» Quant au Département du territoire, dirigé par le conseiller d'État Antonio Hodgers, il estime que l'annulation des autorisations de construire découle de «raisons procédurales». Les autorités ont un peu plus d'un mois pour recourir.

À ce stade, aucune décision n'est prise. «Aujourd'hui, l'accès à l'eau et les possibilités de baignade sont maintenus selon les aménagements existants, précise Pauline de Salis, chargée de communication. Des actions de sensibilisation sont organisées durant l'été.» La prochaine aura lieu le 21 juillet.

**Lire l'éditorial en page une:** «Ne tuons pas le paradis de la Jonction»

## Les aménagements existants en sursis?

Les riverains sont-ils satisfaits de ce jugement? «Oui, mais la situation actuelle perdue et n'est pas satisfaisante. La Ville et l'État ont créé une grande zone de loisirs sous les fenêtres de mes clients, par interventions successives, qui provoque des nuisances intolérables pour les habitants, sans la moindre coordination ni réflexion d'ensemble», note Jacques-Alain Bron. Chaque année, il y a des morts car ce cours d'eau est dangereux. Au lieu de lutter contre, l'État n'arrête pas d'encourager la baignade, sans prendre de mesures de sécurité efficaces. On ne peut pas se satisfaire de cela.» Dans le cadre

de la procédure, un avis de droit a été demandé à Jean-Baptiste Zufferey, professeur à l'Université de Fribourg. «Selon lui, non seulement le nouveau projet ne pouvait pas être concrétisé ainsi, mais les aménagements déjà réalisés ne respectent pas la loi, poursuit l'avocat. Il conclut donc que l'État aurait l'obligation de rendre les lieux conformes à l'affectation.» Ses clients pourraient-ils dès lors entreprendre de nouvelles démarches pour s'opposer aux installations existantes (échelles pour l'accès à l'eau, pontons, WC...)? «C'est en cours d'analyse.» **A.V.A.**

## Chronologie

- 2010** L'État installe les premières échelles et plateformes en bois.
- Mai 2013** Dépôt de recours contre l'installation d'un nouveau ponton à la pointe de la Jonction.
- 2015** La justice annule les autorisations de construire. L'État ne s'oppose pas à cette décision.
- Jun 2016** La Ville reçoit l'autorisation de construire pour les aménagements sur les berges. Des recours sont déposés.
- Avril 2017** L'État reçoit l'autorisation de construire pour installer un ponton et une dizaine de bouées. Des recours sont déposés.
- Jullet 2017** L'effet suspensif est levé pour l'installation de trois bouées en attendant la décision de justice.
- Jun 2018** Le tribunal donne raison aux recourants. La Ville et l'État peuvent recourir. **A.V.A.**



Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à [web@20minutes.ch](mailto:web@20minutes.ch)

Genève

18 juillet 2018 14:28; Act: 18.07.2018 18:32

# L'aménagement des bords du Rhône attendra le parc

*Le Canton ne recourra pas contre l'annulation des autorisations de construire pour des équipements pour la baignade.*



Il n'y aura pas de nouveaux aménagements sur les bords du Rhône, après le pont Sous-Terre. (Photo: Keystone/Salvatore di Nolfi)

Il n'y aura pas de nouveaux équipements pour accompagner les baignades dans le Rhône devraient être inscrits dans le futur projet d'aménagement de la pointe de la Jonction. C'est ce que souhaite le Département du territoire (DT) du Canton de Genève, après l'arrêt du Tribunal administratif de première instance du 21 juin.

Une faute?

[Signalez-la-nous!](#)

Celui-ci a [donné raison aux riverains du fleuve](#) qui s'étaient opposés au projet de la Ville et de l'Etat. De nouveaux pontons, des WC et des douches étaient prévus. Le Canton indique mercredi qu'il ne fera pas recours contre cette décision de justice. Le DT précise avoir pris acte des conclusions du Tribunal, qu'il dit être en partie justifiées, «notamment sous l'angle du défaut de planification globale».

## Large consultation en vue

L'inclusion des nouveaux équipements dans le [projet de parc de la Jonction](#) devrait être appuyé par un large processus de concertation avec la Ville, les associations concernées et les riverains, poursuit le Canton. En l'état, l'accès à l'eau et les possibilités de baignade dans le secteur en aval du pont Sous-Terre sont maintenus avec les aménagements existants.

Des actions de sensibilisation sur les comportements à adopter, la connaissance du Rhône et du barrage du Seujet continueront à être menées durant l'été. Une journée de prévention avec la police de la navigation, les pompiers et les Services industriels aura lieu samedi au sentier des Saules, entre 14h et 18h. En outre, des équipes de jeunes du projet «Lâche pas ta bouée» vont à la rencontre des usagers depuis la mi-juin pour les sensibiliser aux risques. Un flyer est par ailleurs disponible en quatre langues (français, anglais, espagnol et portugais), rappellent les autorités.





Témoignage: une Lausannoise raconte **Daech** de l'intérieur  
Événement, pages 2 et 3

De Wimbledon au Mondial, le week-end sera riche en **finales**  
Sports, pages 15 et 16

Depuis dix ans, **Airbnb** change le marché  
**ImmoPlus**

# Tribune de Genève



Week-end Avec Guide TV

Le média genevois. Depuis 1879 | [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch) | LENA — LEADING EUROPEAN — NEWSPAPER ALLIANCE

# La justice douche à froid les baigneurs du Rhône

Les aménagements prévus ne seront pas installés. Les riverains ont gagné

Les rives du Rhône urbain entre le pont de Sous-Terre et la pointe de la Jonction ne seront pas dotées de nouveaux équipements tels que pontons, cheminement de bouées et autres. Ainsi en a décidé le Tribunal administratif de première instance, estimant que les zones concernées sont protégées et «doivent être considérées comme inconstructibles». Ce jugement donne raison aux riverains du sentier des Saules qui s'opposaient aux choix du Canton et de la Ville, excédés par les odeurs de barbecues et la musique à fond, parfois jusqu'au petit matin. C'est la douche écossaise pour les nageurs, les baigneurs et tous ceux qui aiment à se prélasser au bord du fleuve. D'autant plus qu'un avis de droit émis, à la demande des opposants, par un professeur de l'Université de Fribourg remet en question la validité des installations déjà opérationnelles. Cette affaire s'insère aussi dans le cadre plus large de la possible création d'un parc public à la pointe de la Jonction, à la place de l'actuel dépôt des TPG. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que ce site fréquenté par des milliers de personnes lors des week-ends estivaux est aussi le théâtre de dramatiques noyades. Notre enquête avec analyse et réactions. **Page 5**



Tout au long de l'été, les berges du Rhône deviennent le paradis pour des milliers de citoyens. LUCIEN FORTUNATI

## L'éditorial

### Ne tuons pas le paradis de la Jonction

Pierre Ruetschi  
Rédacteur en chef



Appuyés de tout leur corps sur le bastingage, des jeunes, penchés au-dessus des eaux tumultueuses, se laissent griser en mode «Titanic». Nous sommes à l'extrême pointe de la Jonction, lieu magique où Rhône et Arve se rejoignent. Pendant des décennies, ce triangle aux bords verdoyants, encaissé dans le fleuve, a alimenté tous les fantasmes. Voilà dix ans, Genève voulait y attirer l'EPFL qui devait installer là un centre de calcul dont seul le nom, Blue Brain, était attractif. Parmi bien d'autres projets, le Conseil d'État s'est mis en tête, en 2010, d'y faire collaborer scientifiques et artistes pour créer un centre mondial du cerveau. De tout cela, il ne reste rien, si ce n'est le monstrueux dépôt TPG incrusté dans ce cul-de-sac depuis des âges, à l'encontre de toute logique et esthétique.

Les Genevois n'ont pas attendu le parc public, dernier projet à l'ordre du jour, pour s'approprier l'espace, se jetant au Rhône voilà déjà une petite dizaine d'années. Une initiative spontanée qui a connu un succès fulgurant. Les bords du fleuve sont devenus le haut lieu de la baignade urbaine. Non sans nuisances ni dangers. Ville et Canton ont suivi le mouvement, dans le désordre. Des pontons de-ci de-là, une buvette sympathique, des bouées de sécurité au fil de l'eau, tout cela dans un bel esprit d'improvisation et souvent à contre-courant. L'inévitable s'est produit: les voisins, las des effluves de grillades et de fêtes jusqu'à l'aube, se sont opposés à tout nouvel aménagement, y compris en matière de sécurité. Le tribunal vient de leur donner raison. Juridiquement, le jugement est béton. Au point que même les installations actuelles pourraient être remises en cause.

Mais quel gâchis si on continue dans cette veine-là. Les bords du Rhône constituent un extraordinaire espace de liberté dans une ville qui en manque cruellement. Ne tuons pas ce petit bout de paradis à coups d'oppositions. Ville et État, dans l'esprit de confrontation qu'on leur connaît, ont laissé les choses partir à la dérive. À eux de reprendre la main afin de préserver ce petit paradis et surtout en garantissant l'accessibilité et la sécurité. Alors commençons par remettre les bouées salvatrices. Et ensuite que les autorités s'investissent, en bonne coordination, afin de proposer un plan qui tienne l'eau. L'été 2019, c'est déjà demain. **Page 5**

## Genève La cité prend le triathlon au corps

Le Carougeois Thomas Huwiler nourrit de grands espoirs pour le triathlon de Genève, où il défendra son titre. Ce guerrier qui dit «avoir la caisse» a préparé l'épreuve avec soin du côté de Saint-Moritz. Et il voit loin car il entretient aussi le projet d'être présent aux Mondiaux de la spécialité qui se dérouleront à Nice en 2019. Par ailleurs, la tenue de ce grand rendez-vous sportif implique également des perturbations de circulation sur la Rive droite, où différentes artères seront fermées. Des ambitions sportives au bouclage du périmètre, toutes les informations pour bien aborder l'événement. **Pages 7 et 15**

## Suisse Les enfants «arc-en-ciel» arrivent

Cinq demandes ont déjà abouti dans le canton de Vaud, trois à Neuchâtel et une dans le Jura... Les premiers effets de l'adoption par les couples de même sexe, possible depuis le 1er janvier, se mesurent. Enquête. **Page 11**

## Science Une étude scrute les serpents

Najas, cobras, mambas... Les scientifiques genevois des HUG et de l'UNIGE ont participé à une étude visant à lutter contre les serpents dangereux en établissant une cartographie précise des zones où des personnes sont les plus exposées à leurs morsures. Dans ces points chauds, les reptiles les plus venimeux tuent plus de 120 000 personnes chaque année et près de 400 000 autres sont victimes de graves séquelles. Les zones de plus grande vulnérabilité se situent en Afrique centrale et en Asie. De plus, les mécanismes d'envenimation se révèlent parfois aussi graves que foudroyants. Explications. **Page 7**

## Suisse-Turquie L'heure semble à la détente

Le sort des sept personnes binationales suisse-turques retenues par Ankara semble s'éclaircir. Non seulement l'ambassade turque à Berne annonce qu'elles pourront bientôt rentrer, mais le régime du président Erdogan pense suspendre l'état d'urgence le mercredi 18 juillet. L'heure est à l'accalmie, car des rapports internationaux condamnent la politique pratiquée depuis le putsch de juillet 2016. **Page 9**

### L'actu avec vous

**Internet** L'info genevoise sur [www.tdg.ch/geneve](http://www.tdg.ch/geneve)

**Mobile** Suivez l'actualité en direct sur [mobile2.tdg.ch](http://mobile2.tdg.ch)





# Ne tuons pas le paradis de la Jonction



Les bords du Rhône constituent un extraordinaire espace de liberté dans une ville qui en manque cruellement.

Image: Lucien Fortunati

Appuyés de tout leur corps sur le bastingage, des jeunes, penchés au-dessus des eaux tumultueuses, se laissent griser en mode «Titanic». Nous sommes à l'extrême pointe de la Jonction, lieu magique où Rhône et Arve se rejoignent. Pendant des décennies, ce triangle aux bords verdoyants, enchâssé dans le fleuve, a alimenté tous les fantasmes. Voilà dix ans, Genève voulait y attirer l'EPFL qui devait installer là un centre de calcul dont seul le nom, Blue Brain, était attractif. Parmi bien d'autres projets, le Conseil d'État s'est mis en tête, en 2010, d'y faire collaborer scientifiques et artistes pour créer un centre mondial du cerveau. De tout cela, il ne reste rien, si ce n'est le monstrueux dépôt TPG incrusté dans ce cul-de-sac depuis des âges, à l'encontre de toute logique et esthétique. Les Genevois n'ont pas attendu le parc public, dernier projet à l'ordre du jour, pour s'approprier l'espace, se jetant au Rhône voilà déjà une petite dizaine d'années. Une initiative spontanée qui a connu un succès fulgurant. Les bords du fleuve sont devenus le haut lieu de la baignade urbaine. Non sans nuisances ni dangers. Ville et Canton ont suivi le mouvement, dans le désordre. Des pontons de-ci de-là, une buvette sympathique, des bouées de sécurité au fil de l'eau, tout cela dans un bel esprit d'improvisation et souvent à contre-courant. L'inévitable s'est produit: les voisins, las des effluves de grillades et de fêtes jusqu'à l'aube, se sont opposés à tout nouvel aménagement, y compris en matière de sécurité. Le tribunal vient de leur donner raison. Juridiquement, le jugement est béton. Au point que même les installations actuelles pourraient être remises en cause. Mais quel gâchis si on continue dans cette veine-là. Les bords du Rhône constituent un extraordinaire espace de liberté dans une ville qui en manque cruellement. Ne tuons pas ce petit bout de paradis à coups d'oppositions. Ville et État, dans l'esprit de

---

Par Pierre Ruetschi@pierreruetschi

13.07.2018

---

## Articles en relation

### La justice dit stop à un Rhône trop attractif

**Recours** Les riverains ont gagné face aux autorités. Les nouveaux aménagements prévus ne seront pas installés. [Plus...](#)

**ABO+** Par Anna Vaucher 13.07.2018

---

## La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

 [Suivre @tdgch](#)

confrontation qu'on leur connaît, ont laissé les choses partir à la dérive. À eux de reprendre la main afin de préserver ce petit paradis et surtout en garantir l'accessibilité et la sécurité. Alors commençons par remettre les bouées salvatrices. Et ensuite que les autorités s'investissent, en bonne coordination, afin de proposer un plan qui tienne l'eau. L'été 2019, c'est déjà demain. (TDG)

PUBLICITÉ



[inRead](#) invented by Teads

Créé: 13.07.2018, 18h45

---

## Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non



# L'automne se prépare en nageant

**Plein air** Les baigneurs de septembre sont plus nombreux que jamais. Les piscines ferment, le lac et le Rhône restent ouverts et gratuits.



Par Thierry Mertenat 11.09.2018



Profitant de l'été indien, de nombreux baigneurs savourent les eaux du Rhône.

Image: Laurent Guiraud

À dix jours du premier jour de l'automne, tous les indicateurs sont au beau fixe estival. L'eau du lac affiche un confortable 22 degrés, la température du Rhône s'aligne sur les mêmes valeurs, qui ne sont plus tout à fait saisonnières. Ce mardi à 17 h, un 29 degrés sous un ciel sans nuage continue à imposer en terrasse une garde-robe simplifiée.

Sur les bords du fleuve, les filles et les garçons adoptent le caleçon de bain de rigueur. Ils font la queue devant la buvette de la pointe de la Jonction. Son coordinateur, Iago Cruz, confirme l'impression générale: «C'est le jour où il y a le plus de monde depuis la fin d'août, souligne-t-il. C'est de nouveau la plage.»



La Buvette de la Pointe de la Jonction, tenue par Iago et Claire. Crédit photo:



Notre météorologue de l'espace public ajoute un discret bémol: «Le Genevois vit quand même sur son calendrier. Dès la rentrée, il s'éloigne du plein air. Seules des fortes chaleurs permettent de le remobiliser comme on l'observe à l'entame de cette semaine. Car il suffit d'un crash des températures pour voir les pontons se dépeupler à vue d'œil.»

## Baigneuses inséparables

Le crash n'est pas pour tout de suite. Les plages éphémères en bois indigène (du mélèze qui vieillit bien) sont généreusement occupées. Soixante personnes à 18 h en aval du pont de Sous-Terre, au pied des falaises de Saint-Jean. Dans le fleuve, une douzaine de baigneurs en train de se raconter des histoires à fleur d'eau; le courant, modeste, permet de rester ensemble. Au milieu, Livia et Miranda, deux jeunes femmes inséparables. Elles viennent de sauter du pont et font la planche. Bronzage fluvial au soleil couchant. «On vient régulièrement depuis le mois de juillet», expliquent-elles d'une même voix détendue.



*Le ponton sur le Rhône proche du pont de Sous-Terre, très apprécié des baigneurs.  
Crédit photo: Laurent Guiraud.*

Pour admirer le soleil qui se couche, en s'effaçant peu à peu derrière les immeubles qui font face au Bois de la Bâtie, c'est ici qu'il faut venir. Les contemplatifs du début de soirée sont nombreux. Plus encore sur le ponton principal – 45 mètres de long – à l'extrémité du sentier des Saules. Plus de 150 estivants tardifs, habitués à cette promiscuité sans embrouille qui déborde jusque sur le monumental banc scénique de la petite place, flanqué de transats haut perchés et d'un trio féminin assurant le commentaire croisé de cette fin d'été sans horaire. Sinon celui de la buvette quand la nuit s'installe, plutôt vite en l'occurrence, et des rendez-vous à venir qui marqueront, officiellement, en mode festif, la fin de la saison.

## Défilé d'artistes à la Pointe

Ce sera le samedi 22 et le dimanche 23 septembre. Une clôture «All stars», en forme de défilés d'artistes qui se sont déjà produits dans le lieu, sur fond de live électronique et de montage de lumières. «L'expérience musicale passe aussi par l'expérience visuelle», poursuit Iago, qui est allé cet été parfaire sa culture festivalière dans le nord de l'Allemagne. Il promet des surprises en conclusion de l'exercice 2018.



Et ailleurs, c'est comment? C'est plein de baigneurs de septembre aux Bains des Pâquis et, plus loin encore, vers la Perle du lac. La culture aquatique surfe sur cette météo de rêve comme les licornes gonflables dérivant le long du Rhône. À l'aube déjà, les premiers nageurs se mettent à l'eau. «J'en ai vu plusieurs aux abords du phare, ce mardi à 6 h 30», glisse notre photographe lacustre. L'un d'eux revient du sud de la France. «J'ai fait les plages jusqu'à la frontière espagnole. Elles sont aux trois-quarts désertes. Nos rives à nous sont beaucoup plus animées que les bords de mer», rigole-t-il.

Cette Genève en caleçon de bain, bronzée comme jamais, n'a vraiment rien de calviniste en effet. Elle pratique désormais ses plans d'eau naturels comme on s'entraîne pour la Course de l'Escalade: en bandes pré-automnales. Les jambes des sportifs amateurs resteront dénudées jusqu'à Noël. (TDG)

Créé: 11.09.2018, 21h08

## Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

89%

Non

11%